

# DICTIONNAIRE DU PE

Ce glossaire n'est pas exhaustif. Le Ministère de l'Éducation Nationale change régulièrement les dénominations... Parfois, les anciens sigles perdurent en salle des maîtres (mais pas dans les documents officiels...). Les définitions sont volontairement courtes et parfois simplifiées.

## A

**A.E.S.H.** Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap. Cf. AVS.

**A.S.E.** Aide Sociale à l'Enfance.  
Service départemental venant en aide aux enfants et familles concernés par la maltraitance.

**A.S.H.** Adaptation Scolaire et scolarisation des élèves Handicapés  
*Appellation générale de l'enseignement spécialisé*

**A.T.S.E.M.** Agent Territorial Spécialisé de l'Ecole Maternelle.

*Fonctionnaires territoriaux chargés d'assister les enseignants dans les classes de maternelle.*

[Cf. Décret n°92-850 du 28 août 1992](#)

**A.V.S.** Auxiliaire de Vie Scolaire  
*Assistant d'éducation qui accompagne en milieu scolaire des élèves handicapés. Il les aide dans les actes de vie quotidienne et dans les activités d'apprentissages. Cf. AESH*

## B

**B.E.P.** Besoins Educatifs Particuliers.  
*Qualifie les « élèves qui ne peuvent être scolarisés dans de bonnes conditions que si on leur prête une attention particulière pour répondre « aux besoins qui leur sont propres. »*

**Brigades :** *Professeurs des écoles effectuant des remplacements longs dans un département donné.*

## C

**CAFIPEMF** Certificat d'Aptitude aux fonctions d'Instituteurs ou de Professeurs de Ecoles Maîtres Formateurs  
*Spécialisation permettant de devenir Professeur des Ecoles Maîtres Formateurs (PEMF)*

**Cahier journal :** *cahier ou classeur regroupant le déroulement de chaque journée de classe (Pour chaque jour, on y indique les matières étudiées, la durée, les objectifs, les principales étapes des séances, le matériel nécessaire).*

**CAPA-SH.** Certificat d'Aptitude Professionnelle pour les Aides Spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de Handicap  
*Spécialisation permettant de travailler auprès d'enfants en situations de handicap. Pour être titulaire d'une classe ULIS, ce concours est nécessaire.*

**C.C.P.E.** Commission de Circonscription Préélémentaire et Élémentaire.  
*Elle statue sur l'orientation d'enfants et d'adolescents vers les classes ou structures spécialisées (ULIS, SEGPA, UPI, IME...).*

**C.E.M.** Centre d'Education Motrice.  
*Centre assurant une mission de soins et d'éducation spécialisée.*

**C.L.I.S.** voir ULIS

**C.L.I.N.** voir UPE2A

**C.M.P.** Centre Médico-Psychologique.  
*Un CMP regroupe des médecins psychiatres, des psychologues, des assistants sociaux, des ergothérapeutes, des psychomotriciens, des orthophonistes et des éducateurs spécialisés.*

*Les soins y sont totalement pris en charge par la sécurité sociale. Chaque CMP est rattaché à un hôpital.*

**C.M.P.P.** Centre Médico-Pscho-Pédagogique.

*Structure médico-sociale et psychiatrique. Chaque CMPP comprend une équipe composée de médecins, d'auxiliaires médicaux, de psychologues, d'assistantes sociales, d'enseignants et de rééducateurs.*

#### **Conseiller pédagogique :**

Enseignant titulaire du C.A.F.I.P.E.M.F. qui accompagne, conseille, organise les formations des professeurs des écoles. Le conseiller pédagogique n'a pas de classe. Il peut disposer d'une compétence spécifique dans un niveau (cycle 1) ou d'une discipline attestée par une option de la certification (arts visuels, EPS, musique, TICE...)

**C.R.D.P.** Centre Régional de Documentation Pédagogique

*Centre qui assure des missions de documentations pour les enseignants. Il dispose d'un espace librairie et d'un espace médiathèque. Un enseignant peut y emprunter des séries de livres pour les étudier en classe. Un C.R.D.P. peut produire lui-même des produits éditoriaux (livres, cartes, mallettes, panneaux d'exposition).*

**C.R.E.S.D.A.** Centre Régional d'Education Spécialisée pour Déficiant Auditifs.

**C.R.P.E.** Concours de Recrutement des Professeurs de Ecoles

## **D**

**Didactique :** Etude des processus de transmission et d'acquisition des contenus d'une discipline.

**D.D.A.S.S.** Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

## **E**

**Ecole d'Application :** Etablissement dont l'équipe enseignante est principalement composée de PEMF (Professeur des Ecoles Maître Formateur). Un PEMF ne travaille pas forcément dans une école d'application.

**Equipe éducative :** Ensemble des personnes auxquelles incombe la responsabilité éducative des élèves.

*Elle comprend le directeur de l'école, le ou les enseignants, les parents, le psychologue scolaire, les enseignants spécialisés intervenant dans l'école, éventuellement le médecin ou l'infirmière scolaire, l'assistante sociale et les personnels contribuant à la scolarisation des enfants handicapés.*

*C'est aussi le nom donné à une réunion organisée par le directeur de l'école pour examiner la situation difficile d'un élève (difficultés scolaires, comportement, maladie...) et trouver des réponses adaptées*

**Equipe pédagogique :** Pour chaque cycle, l'équipe pédagogique comprend tous les enseignants concernés : le directeur, les enseignants de chaque classe, les membres du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED).

**E.R.E.A.** Etablissement Régional d'Enseignement Adapté.

*Structure prenant en charge des adolescents en grande difficulté scolaire et sociale ou en situation de handicap.*

**E.S.P.E. :** Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education

*Anciennement appelé Ecole Normale puis, à partir de 1990, IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres).*

## **F**

**FLE :** Français Langue Etrangère

## **I**

**I.A.** Inspection Académique

**I.A.A.** Inspecteur Académique Adjoint

**I.A-D.S.D.E.N.** Inspecteur Académique-Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale.  
*Fonctionnaire chargé de mettre en œuvre la politique éducative dans un département.*

**I.E.M.** Institut d'Education Motrice.  
*Etablissement médico-social prenant en charge des enfants sujet à une déficience motrice importante.*

**I.G.E.N.** Inspecteur général de l'Education Nationale.  
*Inspecteur des inspecteurs ☺ Entre autres.*  
[Cf. Article du site Education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

**I.M.E.** Institut Médico-Educatif.  
*Etablissement qui accueille des enfants en situation de déficience intellectuelle (troubles de la personnalité, troubles moteurs et sensoriels, troubles de la communication).*

**I.S.A.E.** Indemnités de Suivi et d'Accompagnement des Elèves  
*D'une valeur de 1200€ par an, elle est versée mensuellement (100€ brut)*

**I.T.E.P** Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique  
*Structure qui accueille des enfants présentant des difficultés psychologiques dont l'expression perturbe gravement leur socialisation et leurs apprentissages.*

## L

**L.S.F.** Langue des Signes Française.

## M

**Maître A ou B ou C ou D ou E ou F ou G :**  
*Ces dénominations font référence à l'option choisie par les professeurs des écoles titulaires du CAPA-SH.*

[Cf. Site Eduscol pour découvrir les options du CAPA-SH](http://www.eduscol.education.fr)

**M.A.T** Maître d'Accueil Temporaire  
*Enseignant accueillant dans sa classe des étudiant de l'ESPE dans le cadre de stage d'observation ou de pratique accompagnée.  
Les M.A.T. ne sont pas titulaires du CAFIPEMF.*

**M.D.P.H.** Maison Départementale des Personnes Handicapées  
*Elle évalue le handicap et les besoins de compensation (la présence d'une AVS par exemple). Elle est aussi chargée de l'orientation vers les services ou les établissements médico-sociaux des élèves en situation de handicap.*

**M.E.N** Ministère de l'Education Nationale

**Mouvement :** *Attribution des postes en fonction des vœux des professeurs. Si le professeur obtient un poste de son choix au 1<sup>er</sup> mouvement, il devient titulaire de ce poste et peut le conserver autant de temps qu'il le souhaite (Il ne sera pas obligé de participer aux mouvements l'année suivante). Les professeurs n'ayant pas obtenu de poste à ce 1<sup>er</sup> mouvement doivent postuler aux mouvements postérieurs.*

**M.S.I.** Maître de Soutien Itinérant.  
*Enseignant aidant à la mise en œuvre des Projets Personnalisés de Scolarisation (PPS) d'élèves handicapés, scolarisés en milieu ordinaire, de la maternelle au lycée.  
Il travaille auprès des élèves, fait le lien entre l'AVS et les équipes éducatives et pédagogique et les partenaires extérieurs.*

## O

**OCCE :** Office Central de Coopération à l'Ecole  
Association qui fédère environ 50 000 coopératives scolaires et foyers coopératifs.

## P

**P.A.I.** Projet d'Accueil Individualisé.

*Il a pour fonction d'organiser l'accueil d'un enfant qui a des problèmes de santé (asthme, allergies, etc.). Il indique la marche à suivre. Un enseignant ne peut donner un médicament à un élève que dans le cadre d'un P.A.I.*

**P.A.P.** : Plan d'accompagnement Personnalisé  
*Dispositif d'accompagnement destiné spécifiquement aux élèves qui ont des difficultés scolaires durables à cause de troubles des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie...)*

[Cf. site Eduscol – Mise en œuvre d'un PAP](#)

**Pédagogie** : Méthodes d'enseignement propres à une discipline ou à une philosophie de l'éducation.

**P.E.D.T.** : Projet Educatif Territorial

**P.E.M.F.** Professeur des Ecoles Maîtres Formateur  
*Enseignant accueillant dans sa classe des étudiants ou des professeurs des écoles stagiaires lors des stages d'observation et de pratique accompagnée. Tuteur. Il a également des missions dans le cadre de la formation initiale (cours à l'ESPE) et continue.*

**P.M.I.** Protection Maternelle et Infantile.  
*Ce service peut faire des consultations et des actions de prévention médico-sociale dans les écoles maternelles.*

**P.P.M.S.** Plan Particulier de Mise en Sécurité face aux risques majeurs  
*Plan qui indique les actions à mener en cas de catastrophes naturelles, technologiques ou en cas d'attentats.*

**P.P.S** Projet Personnalisé de Scolarisation  
*Projet organisant la scolarisation d'un enfant handicapé. C'est la famille qui le sollicite auprès de la MDPH.*

**PPRE** : Programme Personnalisé de Réussite Educative

*Il concerne les élèves qui ne maîtrisent pas suffisamment certaines connaissances et compétences. Il décrit la mise en place d'un soutien pédagogique spécifique pour une courte durée.*

Voir aussi P.A.P.

**Programmation** : Organisation dans le temps des contenus à enseigner.

**Progression** : Organisation par étapes des contenus à enseigner

## R

**R.A.S.E.D.** Réseau d'Aides Spécialisé aux Elèves en Difficulté.

*Groupe composé de psychologues et d'enseignants spécialisés.*

*Il contribue à prévenir et à réduire les difficultés d'apprentissages ou relationnelles que les enfants rencontrent à l'école. L'aide rééducative (concernant le relationnel) est fourni par un enseignant titulaire du CAPA-SH Option G ou « maître G ».*

**REP et REP+** : Réseau d'Education Prioritaire  
[Cf. Article sur l'Education prioritaire du site Education.gouv.fr](#)

## S

**S.E.E.S** Sections d'éducation et d'enseignement spécialisé

*Anciennement appelé IMP, instituts médico-pédagogiques. Centre de soin et d'éducation spéciale prenant en compte les aspects psychologiques et psychopathologiques des enfants.*

**S.E.G.P.A.** Section d'Enseignement Général Professionnel Adapté.

*Classe de collège accueillant des élèves dont les difficultés scolaires sont trop importantes pour leur permettre de tirer profit d'une scolarisation dans une classe ordinaire.*

## T

**Topaze :** (l'effet Topaze)

L'effet Topaze consiste en une aide trop importante du maître face à un élève en difficulté. La simplification de la tâche est telle que l'enseignant prend en charge l'essentiel du travail ; l'élève n'a plus besoin d'acquérir le savoir visé pour répondre correctement.

**Titulaire :**

1. *En fin d'année scolaire, un professeur des écoles stagiaire, suite à des visites de l'inspecteur ou d'un conseiller pédagogique, peut-être titularisé ou licencié. Lors de sa 2<sup>nde</sup> rentrée, le professeur des écoles stagiaire devient professeur des écoles titulaire (PET1).*
2. *Un professeur des écoles titulaire n'est pas forcément titulaire de son poste : il peut-être amené à changer d'école/de poste à chaque rentrée. Son poste est attribué suite aux mouvements. Voir Mouvement.*

## U

**U.L.I.S.** Unités Localisée pour l'Inclusion Scolaire.

*Classe à effectif réduit accueillant des enfants en situation de handicap.*

*Anciennement appelée CLIS.*

[Cf. Scolarisation des enfants en situation de Handicap - Eduscol](#)

**U.P.E.2.A** Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants

*Classe accueillant des élèves migrants non-francophones. Anciennement appelée CLIN.*

## Z

**Z.E.P.** Zone d'Education Prioritaire

Voir REP et REP+

**Z.I.L.** Zone d'intervention localisée

*Professeurs des Écoles titulaires assurant des remplacements de courte durée, sur des zones géographiques relativement limitées*

Voir aussi Brigades.